

Kerdual

Ce village se situe à l'ouest du bourg, à la limite de Carnac. Il domine un vaste marais s'étendant jusqu'à la mer, mais comblé en partie par les dragages du port de la Trinité. L'industrie paludière s'y développa du Moyen-Age à la fin du 19e siècle.



Pierre KERSERHO et Marguerite LE GALLUDEC, sans doute originaire de Plouharnel (n°680-681), auraient vécu dans ce village, après leur mariage célébré le 24 juillet 1641 à Carnac. Quatre de leurs enfants parviennent à l'âge adulte :

- L'aîné Louis, né en mars 1649. Il épouse en novembre 1672 Madeleine HURTAUT.
- Jean épouse en février 1673 Vincente BOURN.
- Anne épouse en février 1677 Jean LE SAUX. Elle est décrétée de justice à Largouet, étant mineure et orpheline de père.
- Le benjamin François KERSERHO épouse le 7 janvier 1683, Anne LE BAGOUSSE (n°340-341), originaire du proche village de Kerivelen, où le couple s'installe.

B5547 - Largouet /s Auray - 25/01/1677

Décret de mariage

Anne KERSERHO f. + Pierre et Marguerite LE GALLUDEC de Kerdual en CARNAC, âgée de plus de 24 ans & Jean LE SAUX de Kerblay en CARNAC.

Témoins

- 1- Marguerite LE GALLUDEC de Kerdual en CARNAC, mère.
- 2- Louis KERSERHO, frère d' Anne.
- 3- Pierre LE GALLUDEC du Heulez en PLOUHARNEL, oncle maternel.
- 4- Pierre EZANNO de Couetatoux en CARNAC, voisin.

Veuve, Marguerite LE GALLUDEC reste officiellement à la tête de l'exploitation, comme le prouve un renouvellement de bail en 1702. Elle est sûrement aidée par ses fils, notamment par Louis pour la direction des travaux agricoles, et par François qui agit en son nom en 1709 dans des affaires notariales. Elle s'éteint le 29 juillet 1712 à l'âge de 100 ans ! Ses fils Jean et François assistent à l'inhumation. L'année suivante en octobre 1713, le benjamin acquiert les édifices d'une petite tenue à Kerdual contre de nombreux consorts. Cette acquisition est sans doute destinée pour un sous-fermage, car il réside toujours à Kerivelen.

6E2087 - Minutes Jacques HENRY - 07/06/1702

Témoins

- Pantaler Godo, écuyer et conseiller du roi (...) faisant pour Louis LE PELETIER, sgr de Villeneuve-le-Roy, Ablon, président à mortier du Parlement de Paris, tuteur de Louis LE PELETIER, sgr marquis de Rosambo, f. de feu Anne Joseph du Cosquer de Rosambo et de Marie Le Gouvello, dame de Rosambo...
- Marguerite LE GLUDIC, veuve de Pierre KERSERHO de Kerdual en CARNAC.

Bail

Marguerite LE GLUDIC obtient un bail sur une tenue par dehors appelée le « convenant de Kerdual », moyennant une rente convenancière chaque 29/08 de 60s en argent, avec les corvées (...). 15L sont dues pour nouveautés.

B5556 - Largouet /s Auray - 02/10/1713

Congément

François KERSERHO acquiert par subrogation aux droits de messire Louis LE PELLIER, seigneur marquis de ROSAMBO et autres lieux, président à mortier au parlement de Paris, une petite tenue à Kerdual en CARNAC.

Contre les défenseurs

Marie LE BAYON, veuve de François MORVAN, Morvan KEROURIEC et Anne KERSERHO, veuve...

-oOo-

La famille LE LOGEO est assez réduite à Carnac. Une branche réside à Kerdual. Le 29 Juin 1636, Olivier LE LOGEO épouse Marguerite MARION (n°1366-1367), originaire de Kerival en LOCMARIAQUER. Ce couple a cinq enfants qui parviennent à l'âge adulte, un fils Vincent, quatre filles Michelle (n°683), Jeanne, Anne et Louise, cette dernière née vers 1656. Les trois aînés sont alliés à la famille LE BAGOUSSE du proche village de Kerivelen. Vers 1666, Michelle (n°683) et Vincent LE LOGEO épousent respectivement Louis (n°682) et Jeanne LE BAGOUSSE. Le premier couple s'installe à Kerivelen, le second reste à Kerdual. A l'été 1669, Jeanne LE LOGEO épouse ensuite Julien LE BAGOUSSE, frère des précédents. Ce couple reste aussi à Kerdual, suivant leur contrat de mariage. En Janvier 1672, Jeanne LE BAGOUSSE meurt en laissant une fille unique Louise. Son veuf Vincent LE LOGEO se remarie alors à Françoise DAVID. En Février 1675, Anne LE LOGEO épouse Armel MICHEL de Kergonan en PLOUHARNEL, où le mariage a lieu et le couple s'installe.

L'exploitation est très grande. Elle s'étend sur au moins 6 hectares de labours, très largement cultivés sous froment, puis sous avoine, seigle et mil. Elle nécessite deux charrettes, trois charrues, neuf fourches, sept sarcloirs, sept râteaux, six houes, onze faucilles, six fléaux, cinq cribles, sept poches et de nombreux autres outils. Le chanvre et le lin sont travaillés avec deux brouesses à dents de fer, un braie à deux services, trois dévidoirs. Parmi les autres activités annexes, sont pratiquées la maçonnerie, la pêche avec un filet, la chasse avec un fusil et un mousquet à mèche. Une forge est composée notamment d'une enclume, un soufflet, cinq marteaux, quatre tenailles, trois limes, deux vilebrequins. Elle est plus spécialement réservée à Olivier LE LOGEO. Un important élevage bovin comprend 17 têtes dont deux boeufs noirs. L'étable abrite par ailleurs un cheval gris pommelé et un porc. La basse cour est composée d'un coq et six poules. Le logis Ty Pasco est en fait un cardy abritant les charrettes. L'habitation comprend quatre pièces, l'une avec la cheminée, une autre au bout, une petite au milieu et une dernière à l'étage. Chaque pièce possède son propre lit, ce qui est exceptionnel. Une couette et deux oreillers sont garnis de plume sur le lit du maître, mais tous les autres le sont de balle. La famille possède aussi un matelas de laine. Elle ne dispose d'aucune armoire, mais d'une dizaine de banc-coffres fermant correctement à clé pour la plupart. Deux tables closes, l'une dans la cuisine, l'autre dans la chambre haute, permettent de distinguer deux foyers. Les réserves alimentaires sont conservées dans un petit garde manger composé de planches, deux charniers avec du porc et un pain d'oing, deux potées de beurre, une salorge, une mée à pâte. Dans la cuisine se distinguent deux petits beurriers en faïence, trois plats, trois assiettes et une quarte en étain, trois petites poêles dont une en airain. Un grand bassin contient huit à neuf seaux d'eau, mais il est fort abîmé. La garde robe d'Olivier LOGEO est assez bien garnie. Elle comprend notamment dix chemises, trois hauts-de-chausse dont un de drap noir, deux justaucorps gris, un manteau gris, un chapeau noir, une paire de soulier de cuir noir. Deux paires de chausson de Frise sortent vraiment de l'ordinaire.

Vincent LE LOGEO et son beau-frère Julien LE BAGOUSSE restent donc à Kerdual sur l'exploitation familiale. En Janvier 1671, ils obtiennent un bail de Charles MOUTON sur une petite tenue à côté portant le nom de la famille LE BAGOUSSE, ses anciens domaniers. Le 1er Janvier 1677, ils récupèrent la direction de l'exploitation principale suite à l'acte de démission et de subrogation de leur père et beau-père Olivier LE LOGEO, sexagénaire et sans doute déjà veuf. Cette co-direction ne dure toutefois pas. Veuf de Jeanne LE LOGEO, Julien LE BAGOUSSE se remarie le 25 Juillet 1680 à Louise LE PORT. Peu avant, le 11 Juillet, il fait établir un inventaire mobilier pour la conservation des droits des enfants mineurs de son premier mariage. Les biens en communauté avec Vincent LE LOGEO s'élèvent alors à 535L, les biens privés à 65L. Ces derniers consistent principalement en deux coffres avec des vêtements. Mais finalement, Julien décide de quitter l'exploitation pour les villages de Kerguillay puis de Kerlescan¹. Le 4 Août suivant, Vincent obtient seul un bail sur la tenue à domaine congéable sous Jean GOUYON, seigneur de Kerambartz. Les édifices valent alors 2787L. Le 13 Novembre, Olivier LE LOGEO s'éteint. Sa dernière fille Louise est encore mineure. Les biens mobiliers sont alors inventoriés à la requête de l'oncle Louis LE BAGOUSSE (n°682) de Kerivelen. Estimés à 107L sans les bonnes réserves de grains, ils ne comprennent qu'un lit douillet, quelques vieux vêtements et la belle forge. Le reste appartient évidemment à Vincent.

¹ Décret de tutelle pour les enfants mineurs de son second mariage le 13/11/1699 (B5554 - Largouet /s Auray).

Inventaire après décès de Jeanne LOGEO de Ker dual en CARNAC

A la requête de Julien LE BAGOUSSE, père et garde naturel des enfants de son mariage avec Jeanne LOGEO.

Priseurs : Christophe PANY de Kermau et François CAILLOCE de Ker dual en CARNAC.

Témoïn : Olivier LOGEO - Greffier : BOULLE d'Auray.

1°) Biens en société et communauté par moitié entre le dit Julien LE BAGOUSSE et Vincent LOGEO
comme subrogés d'Olivier LOGEO leur père et beau-père.

MEUBLES (59L 19s - 11,2%)

<u>Au logis à feu</u> , 1 table close en bois de chêne	2L
1 banc clos au côté de la table	3L
1 charlit en bois de chêne, sa couette de balle, 2 linceuls de chanvre et réparon, 1 berne	9L
<u>Dans la petite chambre du milieu</u> , 1 vieux charlit en bois, sa couette de balle, couettil de toile, 2 linceuls de toile de réparon, 1 berne d'étoupe	7L 10s
1 vieux banc couvert à deux services	1L
<u>Dans la chambre au bout</u> , 1 charlit en bois de chêne, sa couette de balle, couettil de toile, 2 linceuls de réparon, 1 berne de toile	8L 10s
1 vieux coffre à l'antique, à clavure sans clé	2L
1 autre coffre de quatre planches en bois de chêne	1L 10s
<u>Dans la chambre haute</u> , 1 charlit en chêne, couette de balle, 2 linceuls de réparon, 1 berne d'étoupe ..	10L 10s
1 table close en bois de chêne et sa clavure	3L
1 petit coffre et 1 (...) de paille	15s
4 tabourets servant à la table, 1 planche et 2 petits sièges	1L 10s
<u>Au logis appelé Ty Pasco</u> , 2 grands coffres à l'antique à clé et clavure servant à mettre du grain	9L 10s
2 sièges en bois	4s

LINGE ET VETEMENTS (5L 18s - 1,1%)

8 linceuls de toile de réparon, 2 nappes usées	5L 18s
--	--------

USTENSILES DE CUISINE (44L 2s - 8,2%)

1 pot de fer du port de 2 seaux d'eau, 2 trépieds de fer.....	1L 10s
1 bassin du port de deux seaux d'eau, 2 petits d'un seau, avec une poêle d'airain	9L 5s
1 grand bassin d'airain du port d'environ 8 à 9 seaux d'eau rapiécé en plusieurs endroits et mi-usé ...	8L
3 plats et 3 assiettes d'étain, 1 quart d'étain	5L
2 petites poêles grasses	2L
3 jades en bois et 1 passoire à lait, 1 seau en bois	10s
10 écuelles en bois et leurs cuillères	10s
8 pots de terre servant à mettre du lait et à fontaine, 2 petits beurriers de faï ence, le pot à ribot.....	1L 2s
1 petit garde manger fait de planches	10s
1 salorge, 1 barrique effoncée	15s
1 vieux charnier couvert usé.....	15s
1 grand charnier et sa couverture en bois de châtaignier sans clé ni clavure	6L
Ce qu'il y a de chair de porc dedans le charnier et 1 pain d'oing	3L
2 pottés de beurre de (...) 30 livres.....	3L 15s
1 vieille mée à pâte	1L 10s

MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES (80L 18s - 15,1%)

2 charrettes	21L	3 fourches de fer à trois doigts, 1 javelot	
1 charrue complète garnie de roulettes	3L 15s	et 2 crocs à deux doigts	2L 10s
2 bois de charrue	3s	3 battoirs ferrés	15s
1 civière en bois	5s	4 crubles, 1 sac à battre	4s
2 grandes échelles	1L 10s	1 cruble de parchemin	15s
2 échelles en bois, 1 civière	10s	3 étrèpes de fer.....	6L 10s
1 claie à câbler la terre, ses cordages		2 tranches de fer	1L 5s
et 6 cheffaron (?).....	1L 2s	2 palles de fer mi-usées	15s
1 corde à charrette, le collier servant		2 haches, 2 marteaux de maçon,	
au cheval, ses cordages et attirails	14s	1 barre de fer.....	3L 15s
1 panneau servant au cheval, 1 bride.....	1L 10s	2 tarières de fer.....	9s
20 brasses de cordage neuf.....	10s	1 mesure d'un quart	12s
La corde servant au puits, 1 croc en fer.....	6s	7 poches de toile de réparon,	

La Trinité sur Mer

1 offe à piler la lande, un hachard et pilons .	3L	10s	bonnes et mauvaises	2L	14s
7 sarcloirs de fer		14s	6 ruches de paille		12s
6 houettes de fer.....	2L	2s	1 brouesse à dents de fer.....	1L	
7 faucilles à scier le blé, bonnes/mauvaises	2L	9s	1 grande brouesse à dents de fer.....		12s
4 faucilles à tirer le glé		16s	1 braye en bois à 2 services.....	1L	10s
6 fléaux à battre les grains, 6 fourches en			3 dévidoirs de fil		5s
bois, 3 râteaux en bois, 2 roseaux en bois ..	1L	4s	1 filet à prendre du poisson.....		15s
4 râteaux à dents de fer	1L		1 fusil, 1 mousquet à mèche.....	13L	
<u>ANIMAUX (283L 1s - 52,9%)</u>					
2 boeufs à poil noir.....	109L	10s	3 génisses d'un an	18L	
1 cheval à poil gris pommelé	36L		4 veaux de cette année.....	13L	
6 vaches de diverses couleurs	72L		1 pourceau	13L	10s
2 génisses de deux ans, 1 rouge, 1noire	21L		6 poules et 1 coq.....		21s
<u>PRODUCTION AGRICOLE (61L 6s - 11,5%)</u>					
2 perrées de seigle	NC		48 livres de poupée de lin.....	4L	16s
5 quarts de froment rouge.....	NC		3 paquets de chanvre broyé	1L	
1 quart d'avoine	NC		5 charretées de foin	15L	
20 livres de fil de chanvre en peloton			3 mulons de marnie préparé pour		
et 40 livres de fil d'étaupe.....	9L		la semaison et les marnies des étables	31L	10s
<u>TERRES ENSEMENCEES</u>					
Environ 8 jx ½ sous froment - 1 jl sous mestillon moitié froment et seigle - 1 jl sous mil - 2 jx sous avoine.					
<u>BATIMENTS</u>					
Logis à feu (meubles, cuisine) - Petite chambre du milieu (meubles, salorge)					
Chambre du bout (meubles, grand charnier) - Chambre du haut (meubles, lin) - Grenier (grains, outils)					
Logis Ty Pasco (coffres, 2 charrettes) - Etable - Grenier (foin)					
<u>TOTAL GENERAL : 535L 4s</u>					
2°) Biens privés appartenant à Julien LE BAGOUSSE au dit nom.					
<u>MEUBLES (10L)</u>					
1 coffre en bois de chêne à clé et clavure				7L	
1 coffre en bois de châtaignier à clé et clavure				3L	
<u>LINGE ET VETEMENTS (55L 10s)</u>					
3 linceuls de gros lin				3L	15s
1 manteau carisé noir à usage de femme				8L	
1 cotillon de serge bleu, 1 denanteau de serge rouge, 1 corps de manche de baguette				8L	15s
1 cotillon de baguette verte				2L	5s
1 haut-de-chausse de serge, 1 camisole de baguette rouge, 1 chapeau noir				5L	5s
1 manteau de petit loudre gris à usage d'homme				5L	
2 chemises de toile de chanvre et réparaon à usage d'homme				1L	5s
2 paires de manche d'inquart blanc, 1 camisole à usage de femme				5L	5s
18 coiffes de toile de chanvre et lin à usage de femme				4L	10s
9 chemises de toile de chanvre et lin à usage de femme				4L	
4 cotillons de toile de chanvre et réparaon				4L	
3 denanteaux de toile, 3 (...) de brassière et 1 chemise de toile de lin à usage de femme				3L	10s
<u>TOTAL PRIVATIF (65L 10s)</u>					

B5575 - Largouet /s Auray - 11/12/1680

Inventaire après décès de Olivier LOGEO de Kerdual en CARNAC

A la requête de Louis LE BAGOUSSE, père et garde naturel des enfants de son mariage avec Michelle LOGEO, et Julien LE BAGOUSSE père et garde naturel des enfants de son mariage avec Jeanne LOGEO, Vincent et Louise LOGEO enfants du défunt Olivier LOGEO, mort depuis le mois dernier.

Priseurs : Pierre LE BOULH et Olivier GOUZERH de Kerdual, Pierre CORLOBE de Keroux en CARNAC.

Greffier : BOULLE d'Auray.

Premier

1 charlit de bois de chêne, 1 petite couette de plume, le couettil de toile, 2 oreillers de plume,	
2 vieux langeuls l'un bleu l'autre jaune, sans linceul	18L
5 fûts de barrique	3L 15s
1 vieux matelas de laine fort caduc et usé	5L
1 justaucorps de petit loudre gris, 1 haut-de-chausse de serge de ras gris	5L
1 vieux manteau de petit loudre gris usé	4L
1 haut-de-chausse de drap noir	3L
2 camisoles rouges de baguette usées	4L
1 paire de souliers de cuir noir, 1 paire de bas de baguette blanche	2L 10s
1 vieux chapeau noir	15s
1 failli justaucorps gris usé	5s
1 paire de cauchon (chausson) de Frise blanche	1L 5s
1 failli camisole d'inquart blanc fort usé	4s
1 paire de cauchon et 1 haut-de-chausse de toile usé	1L
2 chemises de toile de lin à usage d'homme usée	1L 4s
8 autres chemises de toile de chanvre à usage d'homme	4L 10s
2 vieux linceuls de toile de réparon usé	1L 10s
1 grand linceul de toile de lin blanc servant à tendre aux enterrements	6L
2 autres petits linceuls de toile de lin mi-usé	3L 10s
3 serviettes de gros lin usé	12s

Au grenier

3 perrées de froment rouge	NC
7 perrées ½le seigle	NC
1 forge composée d'une enclume, soufflet, bigorne, 2 gros marteaux, 3 petits, 4 tenailles, 2 touches de fer, 4 coins de fer pour fondre, 1 ferrure, 2 moules de pierre pour affiler, 1 fil, 1 herminette, 2 paroïrs, 1 turquaise, 3 limes, 2 vilebrequins, 1 gouge de fer, 1 petit banc de quatre planches, 2 crocs à peser, 1 rangeot de bois	36L
1 charretée de quelques bouts de bois	6L

TOTAL GENERAL : 107L 15s

Vincent LE LOGEO devient donc le nouveau maître incontesté de l'exploitation de Kerdual. Toutefois, il meurt à son tour deux mois plus tard, le 22 Janvier 1681. Le 27, ses beaux-frères Louis LE BAGOUSSE et Armel MICHEL sont respectivement institués tuteurs des enfants du premier et du second mariage, à savoir d'une part Louise 12 ans, d'autre part Isabelle 7 ans et Barbe 8 mois. La veuve Françoise DAVID se décharge de toute responsabilité. Les biens mobiliers sont inventoriés le 28 Janvier, partagés le 18 Mars, vendus publiquement le lendemain. Comme aucun membre de la famille ne souhaite reprendre l'exploitation de la tenue, celle-ci est affermée publiquement le 14 Avril par Armel MICHEL, après que celui engage un procès de charge de tutelle contre les parents des mineurs le 14 Février.

B5549 - Largouet /s Auray - 27/01/1681

Décret de tutelle

Il est recherché un tuteur à Louise LOGEO, 12 ans, fille de défunt Vincent LOGEO, mort à Kerdual en CARNAC depuis 8 jours, de son premier mariage avec Jeanne LE BAGOUSSE.

Témoins

- 1- Louis LE BAGOUSSE de Kerevellen en CARNAC, frère de la mère.
- 2- Julien LE BAGOUSSE de Kerguillay en CARNAC, frère de la mère.
- 3- Vincent LE BAGOUSSE de Kerevellen en CARNAC, frère de la mère.
- 4- François MARION de Keriaval en LOCMARIAQUER, oncle.
- 5- Olivier MARION de Kerlouet en LOCMARIAQUER, cousin germain.
- 6- Laurent MICHEL de Kergonan en PLOUHARNEL, cousin germain par alliance.

Ils nomment tuteur Louis LE BAGOUSSE, oncle de Kerivelen en CARNAC.

B5549 - Largouet /s Auray - 27/01/1681

Décret de tutelle

Il est recherché un tuteur à Isabeau LOGEO, 7 ans et Barbe LOGEO 8 mois, filles de défunt Vincent LOGEO, mort à Kerdual en CARNAC depuis 8 jours, de son second mariage avec Françoise DAVY.

Témoins

- 1- Pierre GOUZERH de Penerbloué en PLOUHARNEL, cousin germain par alliance au père.
- 2- François BELZ de Beaumer en CARNAC,
- 3- Roland LE MOUROUX de Kerbredivy en CARNAC,
- 4- Laurent RIEUX de Kercloude en CARNAC, beau-frère à la mère.
- 5- François MARION de Keriaval en LOCMARIAQUER, oncle du père.
- 6- Olivier MARION de Kerlouet en LOCMARIAQUER, cousin germain du défunt.
- 7- François GOUZERH de Kerdual en CARNAC, cousin germain de la veuve.
- 8- Julien DRIAN du bourg de CARNAC, oncle de la veuve.
- 9- Mathieu DRIAN de Kerbuan en CARNAC, oncle de la veuve.
- 10- Jean LE DANTEC de Kergouillard en CARNAC, cousin par alliance à la veuve.

Ils nomment tuteur Armel MICHEL de Kergonan en PLOUHARNEL.

B5576 - Largouet /s Auray - 28/01/1681

Inventaire après décès de Vincent LE LOGEO de Kerdual en CARNAC (extrait)

Il est mort depuis 8 jours. Françoise DAVY est sa veuve et seconde femme.
A la requête d'Armel MICHEL, tuteur des enfants du second mariage avec Françoise DAVY,
et de Louis LE BAGOUSSE, tuteur des enfants du 1er mariage avec Jeanne LE BAGOUSSE.

Parmi les références d'actes

- Acte de ferme de Me Charles MOUTON, sieur de Treguiner, à Julien LE BAGOUSSE et Vincent LOGEO son beau-frère d'une petite tenue à Kerdual appelée la tenue des BAGOUSSE, au rapport de MORICE, du 05/01/1671.
- Acte de démission et subrogation fait et passé entre Olivier LOGEO, Vincent LOGEO en son nom et pour Françoise DAVY sa femme, Julien LE BAGOUSSE x Jeanne LOGEO, Louis LE BAGOUSSE x Michelle LOGEO, Armel MICHEL x Jeanne LOGEO, Louise LOGEO. Fait devant Jacques GEOFFROY le 01/01/1677.
- Contrat de ferme de Marie LE GOUVELLO, compagne de messire Jean GOUYON, sgr de Kerambartz, de la tenue de Kerdual en CARNAC à Vincent LOGEO pour 9 ans du 04/08/1680.
- Prisage de la tenue de Kerdual à la requête de Vincent LOGEO pour 2787L 15s les 27 et 28/08/1680.
- Inventaire à Kerivellen en CARNAC après le décès de Henri LE BAGOUSSE à la requête de Vincent LOGEO de Kerdual le 02-03/01/1680.

Actes joints

Sceau après décès du 21/01/1681 - Partage du 18/03/1681 - Vente publique du 19/03/1681

B5549 - Largouet /s Auray - 14/02/1681

Procès de tutelle

Armel MICHEL, tuteur des enfants mineurs de Vincent LOGEO de son second mariage avec Françoise DAVY.

Contre

François BELZ, Roland LE MOUROUX, Laurent RIEUX, Mathias DRIAN, Julien DRIAN, François GOUZERH, Olivier GOUZERH, Jean LE DANTEC, Pierre BOURN, François MARION, Olivier LE BARON.

B5576 - Largouet /s Auray - 14/04/1681

Bail affermé

Bail de Kerdual en CARNAC par Armel MICHEL de Kergonan en PLOUHARNEL, tuteur des enfants de Vincent LOGEO. Il s'agit de travailler 7 jx sous froment, 2 jx ½ sous avoine (nombreuses pages)... Les enfants du 2nd mariage sont Isabelle et Barbe LOGEO, celui du premier Louise LOGEO.

Le 4 Février 1681, malgré tous les problèmes en cours, la dernière fille d'Olivier, Louise LE LOGEO épouse Pierre DAVID, peut-être apparenté à Françoise DAVID. Veuve trois ans plus tard, elle se remarie le 27 Février 1685 avec Marc LE LAMER (n°678), veuf du Bourgerel où elle s'installe. En Avril 1682, Julien LE BAGOUSSE remplace son défunt frère Louis, comme tuteur de l'autre Louise LE LOGEO, fille de Vincent. Le bail de 1680 ne semble pas arriver à son terme de neuf années. Le 13 Mars 1683, François GOUZERH acquiert les édifices de la tenue pour 2100L.

B5549 - Largouet /s Auray - 04/04/1682

Décret de tutelle

Julien LE BAGOUSSE est nommé second tuteur de Louise LOGEO, fille des défunts Vincent LOGEO et Jeanne LE BAGOUSSE, à la place de Louis LE BAGOUSSE récemment décédé.

B5549 - Largouet /s Auray - 13/03/1683 (à revoir ***).

Congément

François GOUZERH acquiert les édifices de la tenue Kerevat (Kerdual ?) pour 2100L contre les consorts LE LOGEO.

Paiement

1°) 120L 29s sont consignés entre les mains de Guy GOUZERH de la succession de défunt Vincent LE LOGEO (1/3). 68L 10s reviennent à Julien LE BAGOUSSE père et garde naturel de ses enfants (2/3) par moitié.

406L 15s 6d reviennent de la succession de + Olivier LE LOGEO, pour partager entre les consorts en cinq parties.

2°) 406L 15s 8d reviennent à Julien LE BAGOUSSE comme tuteur de Louise LE LOGEO, fille de Vincent et Jeanne LE BAGOUSSE.

3°) 300L ont été payés à Pierre DAVY x Louise LE LOGEO, 137L 4s à Armel MICHEL x Anne LE LOGEO, 137L et 5L 16s à Vincent LE BAGOUSSE comme tuteur des enfants de défunt Louis LE BAGOUSSE et Michelle LE LOGEO.

4°) 240L à François BELZ comme caution du 24/08/1680. Idem François GOUZERH et Vincent LE BAGOUSSE, tuteur, pour acte du 29/08/1671 et subrogation du 29/01/1680...